

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Etaient Présents 54 titulaires, 4 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Mailys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Henriette BONNET	à	Mailys DEL PIANTA
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean GASTOU	à	ALAIN TEULADE

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Anne-Marie BARRERE	suppléante de	André BERNOS
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC (excusé), Alain CAMSUZOU, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jacques MARQUEZE

RAPPORT N° 23-180927-ENV-

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU (SMBGP) :
DESIGNATION DES REPRESENTANTS

REÇU

Le - 9 OCT. 2018

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

M. CASABONNE expose :

Vu la délibération du Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau des Baïses en date du 29 juin 2018, actant la dissolution du Syndicat par transfert de l'intégralité de ses compétences au Syndicat mixte du bassin du gave de Pau à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

Vu la délibération du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau en date du 11 juillet 2018, portant extension du périmètre et modification des statuts du Syndicat à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

Vu la délibération préalable du Conseil Communautaire de ce jour actant l'adhésion de la Communauté de Communes du Haut Béarn au Syndicat mixte du bassin du gave de Pau à compter du 1^{er} janvier 2019 et approuvant le projet de statuts du syndicat (périmètre, représentativité des membres, champ de compétences, répartition des contributions,...) ;

Il appartient à la CCHB de désigner les délégués syndicaux qui la représenteront au sein du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau.

Il est proposé de conserver les représentants actuels au sein du Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau des Baïses : Monsieur MADEO délégué titulaire et Monsieur PIDOT Claude, délégué suppléant.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **DESIGNE** les représentants titulaire et suppléant au Syndicat mixte du bassin du gave de Pau tel que présentés ci-dessus,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 septembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 9.10.18



Le Président

Daniel LACRAMPE

